



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer

Question écrite n° 103409

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le dépistage du cancer. Un test de dépistage apparemment novateur, ISET (*isolation by size of epithelial tumor cells*), permettrait, via une simple prise de sang, d'établir un diagnostic avant que le cancer métastasé ne se propage, permettant de prescrire des traitements anticipés, sachant que le temps est précieux. L'ISET permet de détecter les cellules tumorales circulantes, des cellules que l'on peut trouver dans le sang, avant que la tumeur ne soit détectable à l'imagerie. Toutefois, ce test, produit par deux laboratoires privés français paraît pâtir de son coût qui approche les 486 euros, d'autant plus que sa prescription médicale n'est aucunement remboursée. Elle lui demande donc de bien vouloir lui préciser les perspectives éventuelles de ce test, présenté à l'Académie de médecine.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103409

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [14 mars 2017](#), page 2151

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)